

- ☐ MORTIER DE CHAPE À PRISE ET SÉCHAGE RAPIDES P4S

194 LANKOPENTE



1/2



LES + PRODUIT

- ▶ Permet la réalisation de formes de pente
- ▶ Réponse à la loi sur l'Accessibilité
- ▶ Pose adhérente ou désolidarisée
- ▶ Intérieur / Extérieur

ÉPAISSEUR

- ▶ 1 à 8 cm

DOSAGE EN EAU

- ▶ 1,75 à 2,2 litres

CONSOMMATION

- ▶ 20 à 22 kg/m²/cm d'épaisseur

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- ▶ DTU 26.2
- ▶ Conforme à la norme NF EN 13813

DESCRIPTION

- **194 LANKOPENTE** est un mortier de chape, prêt à l'emploi à retrait compensé, à prise et séchage rapides, pour la réalisation de formes de pente, qui permet également de répondre aux exigences de la Loi sur l'Accessibilité pour la mise en conformité des Etablissements Recevant du Public (ERP) :
 - rampes d'accès
 - douches à l'italienne
 - sols en locaux P4S
 - réparations ponctuelles (flaches).
- Polyvalent, il s'utilise en neuf/rénovation, en intérieur/extérieur et permet la pose en adhérent ou désolidarisé.
- La chape réalisée avec **194 LANKOPENTE** peut rester nue en intérieur ou seuils de porte ou sous abris.

DOMAINES D'APPLICATION

- Sols : intérieurs / extérieurs

■ SUPPORTS ADMISSIBLES

- Chape rapportée
- Chape incorporée
- Dalle béton surfacée
- Plancher béton plein ou dalle de compression
- Ancien carrelage
- Plancher chauffant (y compris PRE)
- Éléments préfabriqués
- Pour tout autre support : nous consulter.

■ SUPPORTS ADMIS EN POSE DÉSOLIDARISÉE

- Chape anhydrite
- Plancher bois
- Béton ou mortier allégés

■ REVÊTEMENTS ASSOCIÉS (2)

- Moquette
- Revêtement PVC en dalle ou en lés
- Parquet collé
- Carrelage
- Peinture de sol
- Résine autolissante époxy (après 48 h de séchage minimum, soit une cohésion de surface > 1.5 MPa)

CARACTÉRISTIQUES

- **Présentation** : poudre grise
- **Densité apparente de la poudre** : 1,5
- **Granulométrie** : 0 à 4
- **Composition** : liants hydrauliques, charges minérales et adjuvants spéciaux

PERFORMANCES (1)

- **Durée de vie du mélange** : 25 min ± 5 min
- **Délai de mise en circulation légère** : 2 h 30 ± 30 min
- **Délai de recouvrement indicatif** :
 - carrelage : 2 à 4 h
 - SEL 588 ENDUIT ÉTANCHÉITÉ* : 4 à 6 h
 - ragréage base ciment : 4 à 6 h
 - sol textile : 12 à 24 h
 - sol souple : 12 à 24 h (si humidité résiduelle inférieure à 4,5%)
 - peinture : 24 h
 - parquet : 48 h
- **Densité apparente du mélange** : 2 à 2,2
- **Résistance à la compression (MPa)** :
 - à 24 h ≥ 20
 - à 28 jours ≥ 35
- **Début de prise** : 45 min à 1 h 30
- **Fin de prise** : 1 à 2 h
- **Humidité résiduelle à 24 h (5 cm)** : ≤ 2%
- **Cohésion de surface à 24 h** : > 0.7 MPa
- **Adhérence** :
 - à 24 h ≥ 1 MPa
 - à 48 h ≥ 1.5 MPa

MISE EN ŒUVRE

Les supports doivent être conformes aux textes en vigueur, Normes DTU, CPT et Guides de Rénovation CSTB.

■ PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Le taux d'humidité résiduelle et la cohésion de surface doivent être conformes aux Normes DTU, CPT et AT correspondant au classement du local :
 - P2/P3, cuisines collectives et chapes ≥ 0,8 MPa
 - béton et P4S ≥ 1 MPa.

Désolidarisation des parois périphériques et des éléments verticaux

- Les chapes doivent impérativement être désolidarisées de toutes les parois verticales y compris en pieds d'huissieries et de seuils de porte avec une bande compressible de 5 mm d'épaisseur minimum. La bande doit partir du support et dépasser de 2 cm de la surface finie avant d'être arasée à la fin des travaux de collage du revêtement.

Chapes adhérentes

- Les dallages armés auront au moins 1 mois et les planchers 6 mois, sinon faire une pose désolidarisée. (DTU 26.2).
- Éliminer les parties non adhérentes et pulvérulentes par aspiration.
- Préparer une barbotine d'accrochage avec 1 volume de **751 LANKOLATEX*** pour 1 à 2 volumes d'eau et mélanger avec **194 LANKOPENTE** à consistance de barbotine.

* Voir la Fiche Technique du produit - (1) Valeurs obtenues en laboratoire à 23°C et 50% d'humidité relative selon la norme en vigueur.

(2) La pose directe convient si l'état de surface est lisse, fin et régulier. Dans le cas contraire, la pose sera précédée d'une application d'un enduit de lissage ou de ragréage autolissant.

194 LANKOPENTE

2/2

CONDITIONNEMENT

- ▶ Sac de 25 kg
- ▶ Palette de 48 sacs de 25 kg (1,2 tonne)

CONSERVATION

- ▶ **6 mois**
à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert, et stocké à l'abri de l'humidité

GARANTIE

- ▶ R.P. Fabricant

- Sur le support humidifié au préalable, la barbotine est appliquée à la brosse ou au balai à l'avancement, juste avant la mise en place de la chape (la barbotine doit être fraîche au moment de l'étalement de la chape.) à raison de 500 g/m².
- En locaux P4 et P4S, grenailier ou raboter systématiquement les supports béton et poncer les chapes. Aspirer les poussières avant application de la barbotine d'accrochage.

Chapes désolidarisées ou sur isolant

- La chape est mise en oeuvre sur une couche de désolidarisation constituée d'un film polyéthylène (de 150 µm d'épaisseur minimum).

Remontées d'humidité

- Dans le cas de supports soumis à des remontées d'humidité, utiliser **167 PRIMAIRE ANTI-REMONTÉE D'HUMIDITÉ*** sablé.

■ PRÉPARATION DU PRODUIT

- Malaxer 1 sac de 25 kg de **194 LANKOPENTE** avec 1,75 à 2,2 litres d'eau propre, soit 7% à 9% (verser la poudre en 2 fois).
- Utiliser un malaxeur électrique ou une bétonnière pendant 3 à 4 min.
- Le produit doit être cru et sec pour faciliter l'application et obtenir un résultat bien lisse.
- La consistance est correcte quand le mortier serré dans la main garde sa forme sans se désagréger..
- Appliquer la gâchée immédiatement.

■ APPLICATION DU PRODUIT

- Prendre les repères de niveau et étaler la chape en une seule passe immédiatement après gâchage, la damer et la régler. La finition s'effectue par talochage. Malaxage, damage et talochage doivent se succéder rapidement en procédant par petites

zones pouvant être terminées pendant le temps d'emploi du mélange.

- Si les travaux doivent être stoppés de plus d'une heure, arrêter à bords francs et laisser déborder le treillis d'armature non enrobé ou disposer en attente dans le mortier frais une bande de treillis d'armature métallique sur environ 50 cm ou des fers à béton tous les 30 cm.
- Effectuer la reprise en appliquant sur la tranche de la chape une barbotine d'accrochage :
 - entre reprises
 - entre la chape et les zones concernées
 - (dans le cadre de petites surfaces).

Pentes

- Respecter les réglementations en vigueur afin de permettre l'évacuation des eaux : 1 à 3% en sanitaire, 3 à 5% en tête de plage de piscine, 1,5% minimum en terrasse.

Joint de fractionnement de la chape

- **Pose adhérente** : outre les joints de retrait et de construction du gros oeuvre qui sont traités dans la chape comme un joint de fractionnement sur 2/3 de sa hauteur ou avec un profilé adapté pour les joints de dilatation, des fractionnements supplémentaires sont à exécuter tous les 25 m² et les 8 m linéaires si la surface est destinée à rester nue ou peinte et tous les 60 m² et au plus tous les 8 m linéaires dans les autres cas.
- **Pose désolidarisée ou sur isolant** : les joints de fractionnement sont à exécuter tous les 40 m² et les 8 m linéaires.
- **Joints de dilatation** : reproduire les joints de dilatation existants à l'aide de profilés adaptés.

Épaisseurs admissibles : 1 à 8 cm

Tableau des épaisseurs minimales en mm

	Locaux P2 et P3	Locaux P4 et P4S
Chape adhérente	15 mm (sans être localement inférieure à 10 mm)	30 mm (sans être localement inférieure à 20 mm)
Chape désolidarisée sur film polyéthylène	35 mm (sans être localement inférieure à 30 mm)	50 mm (sans être localement inférieure à 45 mm)
Chape sur isolant SC1 et SC2	35 mm (sans être localement inférieure à 30 mm)	NON ADMIS

A l'exception des locaux à faible sollicitation, sur couche de désolidarisation ou ravaillage, mettre en oeuvre un treillis métallique 10 x 10 cm ou des fibres bénéficiant d'un Avis Technique favorable pour cet usage.

ASSISTANCE TECHNIQUE : La Société ParexGroup S.A. assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en oeuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en oeuvre.

DOCUMENTATION TECHNIQUE - Novembre 2016

La présente Fiche Technique a pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont basés sur nos connaissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier si cette fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente - Mise à jour consultable sur www.parexlanko.com.

PAREXGROUP S.A. 19 place de la Résistance - CS 50053
92445 Issy-les-Moulineaux Cedex - Tél. (33) 01 41 17 20 00
Renseignements techniques : 0 826 08 68 78 (0,15 €/min + prix appel)

PAREXLANKO

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Températures d'utilisation comprises entre + 5°C et + 30°C.
- Nettoyer régulièrement la machine et les tuyaux pour prévenir des risques de prise du mortier.
- Ne pas utiliser sur support sujet à des remontées d'humidité importantes.
- Ne pas mélanger à d'autres produits (ciment, chaux...).
- Ne pas gâcher avec excès ou insuffisance d'eau.
- **Par temps chaud**, stocker le produit à l'ombre, gâcher par petites quantités et utiliser de l'eau froide.
- Ne pas talocher à l'hélicoptère.
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité.